

Rectorat
Pôle pédagogique
Affaire suivie par :
Marie GALENA-GINEFRI
IA-IPR EVS
Tél : 06 16 59 13 67
Mél : marie.galena@ac-corse.fr

Boulevard Pascal Rossini – BP 808
20192 Ajaccio

Ajaccio, le 3 septembre 2024

L'Inspectrice d'académie-
Inspectrice Pédagogique Régionale
Etablissements et Vie scolaire

à

Mesdames et messieurs les Conseillers Principaux
d'éducation
Medames et Messieurs les Professeurs documentalistes
S/CMesdames et messieurs les chefs d'établissements

Objet : Lettre de rentrée 2024 Etablissements et Vie Scolaire

Mesdames et messieurs, chères et chers collègues,

A l'aube de cette nouvelle année scolaire, je vous souhaite à toutes et à tous une très bonne rentrée dans vos établissements respectifs. Je tiens aussi à vous remercier pour l'engagement que j'ai pu constater au cours de mes visites et dont vous faites continûment preuve auprès de nos élèves.

Cette nouvelle année scolaire a été placée sous le signe de la cohésion. Il s'agit de pouvoir "**assurer la cohésion sociale dans l'École et par l'École, pour ne laisser aucun élève sur le bord du chemin**" (Cf la circulaire ministérielle de la rentrée 2024 du 26/06/2024).

1/ L'importance du climat scolaire

La recherche de cohésion est corrélée à la mise en place d'un climat scolaire serein à l'échelle de la classe, du CDI et de tous les espaces de vie scolaire. Elle est aussi en lien avec la lutte contre toutes les formes d'assignation qui enferment les élèves et qui créent des inégalités. Dans le cadre des orientations de la circulaire de rentrée dont vous avez dû prendre connaissance dans son entièreté, j'attire notamment votre attention sur quelques compétences transversales et/ou psychosociales qu'il convient de contribuer à développer chez les élèves en ce qu'elles constituent de puissants facteurs de cohésion sociale.

- **Les compétences en orientation** : les stéréotypes déterminent souvent les choix de nos élèves et altèrent leur relation à l'autre. Associée à une bonne connaissance et estime de soi, la découverte des métiers à partir de la classe de 5ème doit permettre aux élèves de s'autodéterminer en toute connaissance de cause. *Le référentiel des compétences à s'orienter (ONISEP) peut vous aider dans la mise en oeuvre de séances ou séquences en vous proposant des pistes pour l'action.*
<https://avenir.onisep.fr/referentiel-des-compétences-a-s-orienter-au-lycee>

- La confiance en soi : c'est un des facteurs **clés de la réussite scolaire et sociale**. Afin de renforcer l'estime de soi, la participation des élèves aux CVC/CVL, aux différentes fonctions électives mais aussi à des projets qui portent nos valeurs communes peut y contribuer.
- Les valeurs de l'égalité et de la tolérance : et tout particulièrement **l'égalité filles-garçons**. C'est un enjeu démocratique majeur de construction de notre société de demain et auquel nous devons être particulièrement vigilants. La prévention des violences sexistes et sexuelles pour assurer la sécurité de toutes et tous trouve toute sa place en lien aussi avec l'éducation à la sexualité.
- Le respect envers les personnels et entre élèves : il s'agit tout particulièrement d'amener les élèves à adopter un comportement responsable envers eux mêmes et envers les autres. Les compétences en lien avec les principes de **dignité de la personne humaine** et de **respect de chacun** doivent être développées en ce qu'elles contribuent pleinement au sentiment d'appartenance à la communauté humaine et à la lutte contre toutes les formes de discrimination dont le harcèlement et cyber harcèlement.
- L'esprit critique : vous le savez, dans notre société de l'information et de la communication, l'information reçue joue un rôle déterminant dans les choix, les décisions et les actions réalisées. C'est pourquoi, il est plus que jamais nécessaire que les élèves acquièrent **une littératie informationnelle**.

2/ Les démarches, porteuses de dynamiques

Pour favoriser le développement de ces compétences et valeurs auprès de nos élèves, je vous invite à travailler dans une démarche transversale dont le cadre de **la politique documentaire et la politique éducative** des EPLE ou encore **des projets d'internat**.

Il est important que toutes les actions qui sont menées au sein des établissements participent d'**un projet éducatif global** qui concerne tous les membres de la communauté éducative. Pour cela vous pouvez vous appuyer notamment sur les démarches **de labellisation** sous le pilotage **de vos chefs d'établissement**.

Je pense tout particulièrement au **label Egalité Filles-garçons** qui existe depuis 2022. En lien avec les référents nommés dans vos établissements, l'obtention du label permet de donner encore plus de cohérence et de visibilité aux nombreuses actions existantes et de fédérer toutes les initiatives dans une approche intégrée de l'égalité. Le référentiel vous donnera toutes les indications utiles pour inscrire votre engagement et celui de vos partenaires dans cette labellisation qui contribue à favoriser l'égalité des chances entre les filles et les garçons.

<https://eduscol.education.fr/1641/des-ressources-pour-agir-en-faveur-de-l-egalite-filles-garcons-l-echelle-de-l-etablissement#:~:text=Le%20r%C3%A9f%C3%A9rentiel%2C%20annex%C3%A9%20%C3%A0%20la,%C3%A9chelle%20de%20l'%C3%A9tablissement%20scolaire>

Par ailleurs, j'attire votre attention sur le fait que cet acte de candidature peut aussi s'envisager en lien avec les **autres labels existants** (labels E3D « établissement en démarche de développement durable », Edusanté « Ecole promotrice de santé », pHARe, programme de lutte contre le harcèlement à l'école et « Classes et lycées engagés»). Vous trouverez tous les éléments d'information nécessaires dans les liens ci-dessous.

- La démarche école promotrice de santé : <https://eduscol.education.fr/document/33860/download?attachment>
- L'accès à la plateforme pHARe : <https://nah.phm.education.gouv.fr/nah/>

- Obtenir le label E3D : https://www.education.gouv.fr/bo/13/Hebdo31/MENE1320526N.htm?cid_bo=73193
- Guide pratique Classes engagées : <https://eduscol.education.fr/3912/classes-et-lycees-engages#GuidePratiqueCLE>.

Je vous rappelle également que vos actions peuvent aussi s'inscrire dans le cadre **d'une démarche de projet** s'intégrant dans les **différents parcours** des élèves (PEAC, Parcours avenir, Parcours éducatif de santé) et notamment le parcours citoyen ainsi que les nouveaux programmes de l'EMC qui incluent **l'Éducation aux médias et à l'information**. L'attestation PIX, déployée progressivement depuis début 2023, sera rendue obligatoire pour tous les élèves de 6^{ème}.

Vademecum Eduquer à la citoyenneté au cycle 4 (juillet 2024) :

<https://eduscol.education.fr/document/59573/download?attachment>

Enfin, je vous invite à vous emparer des liaisons et notamment **de la liaison école/collège** afin de travailler en continuité sur l'ensemble du parcours de l'élève pour favoriser l'acquisition de ces différentes compétences.

3/ L'offre de formation

Dans le cadre de l'E AFC, **une offre de formation** a pour objectif de vous accompagner dans l'exercice de vos fonctions. Des **parcours spécifiques disciplinaires** ont été élaborés pour les professeurs documentalistes et les CPE. Des thématiques variées font l'objet de propositions en candidature individuelle : compétences psychosociales, ENT, intelligence artificielle, identité numérique, littérature de jeunesse, solutions documentaires...

Par ailleurs, vous trouverez **dans les parcours transversaux** d'autres thématiques qui pourront aussi répondre à vos besoins, qu'il s'agisse de l'usage du numérique, des valeurs de la République, de l'École Inclusive, de la langue et culture corses, du parcours Accompagnement des élèves et bien d'autres encore.

En cliquant sur le lien ci-dessous vous aurez accès au site de l'E AFC qui recense l'ensemble des formations mises à votre disposition. Je vous engage à vous y abonner dès le début de l'année.

<https://www.ac-corse.fr/l-offre-de-formation-specifique-disciplinaire-avec-l-eafc-124157>

<https://www.ac-corse.fr/l-offre-de-formation-transversale-avec-l-eafc-124166>

L'année 2024-2025 sera aussi l'année de la rédaction **du nouveau projet académique** qui nous concernera tous. Notre académie est riche de ses spécificités, de sa langue et de sa culture corses et est forte de votre engagement dans les EPLE. N'hésitez pas à me faire connaître tous les projets et actions que vous portez et qui vous tiennent à cœur.

En vous assurant de mon soutien et de mon accompagnement dans les initiatives que vous prenez pour favoriser la réussite de nos élèves, je vous souhaite une très bonne année scolaire 2024-2025.

Marie GALENA-GINEFRI



IA-IPR Etablissements et Vie Scolaire